

Provence Santé Coordination - avril 2025

[Voir la version en ligne](#)

Retour sur notre colloque du 6 mars 2025

Le 6 mars dernier, Provence Santé Coordination a organisé son premier colloque rassemblant **155 professionnels du secteur de la santé et du médico-social** : cadres de santé, soignants, directeurs, assistants de service social, mandataires judiciaires, infirmiers coordinateurs, animateurs, ... tous acteurs engagés.

Tout au long de la soirée, les participants ont assisté à des interventions de qualité animées par des experts du domaine et favorisant la mise en lumière des bonnes pratiques. Cet événement et le cocktail qui a suivi, ont été une opportunité pour renforcer les interactions et partager des expériences enrichissantes.

4 thèmes ont été mis en lumière :

- Une table ronde sur le parcours personnes âgées
- Une table ronde sur la santé mentale et innovations
- Un focus sur : surpoids et obésité pédiatrique
- Une présentation sur : Echanges d'informations sécurisés

Retrouvez l'ensemble des éléments du colloque : les intervenants, leurs supports de présentations et un retour en photo de la soirée sur notre site internet.

[Vers la page du colloque](#)



Une satisfaction au rendez-vous

Afin d'évaluer l'impact de cette soirée, un questionnaire de satisfaction a été proposé aux participants. Nous remercions les personnes qui ont répondu et qui grâce à leur retour vont nous permettre de nous améliorer.

Résultat : **une excellente note globale de 3,59/4**, des commentaires pertinents et encourageants

Et après ?

Le colloque, et sa préparation, nous ont permis de collecter de nombreuses informations sur les ressources du territoire concernant le **parcours personnes âgées** que nous avons mis à disposition de tous **via notre site internet dans une rubrique boîte à outils**.

N'hésitez pas à aller consulter notre site !

De plus, forts de ce succès et de vos bons retours, nous poursuivons notre engagement en développant de nouvelles actions et projets pour vous accompagner aux mieux.

[Vers la boîte à outils](#)

Les Contrats Locaux de Santé (CLS)

Un **Contrat Local de Santé (CLS)** est un document signé pour une durée de 5 ans par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et, a minima, une collectivité territoriale, permettant de répondre aux enjeux de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et d'améliorer la santé et la qualité de vie des habitants.

D'autres institutions et partenaires peuvent être signataires du CLS (le Préfet, l'Education Nationale, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, les Centres Hospitaliers, l'Assurance Maladie, etc.)

★ Objectif

Il consiste à mettre en œuvre une véritable stratégie locale de santé publique à travers la réalisation **d'un diagnostic local de santé partagé et l'élaboration d'une programmation d'actions visant à répondre aux besoins en santé identifiés** à l'échelle d'une collectivité territoriale (commune ou regroupement de communes) en cohérence avec les objectifs du Projet Régional de Santé (PRS).

Dans une approche globale de la santé, les CLS couvrent les domaines de la promotion de la santé, de la prévention, des politiques de soins et de l'accompagnement médico-social. La mise en œuvre des CLS est assurée par un coordinateur ou chargé de missions CLS.

Sur le territoire de PROVENCE SANTE COORDINATION des CLS sur le Pays d'Arles et le Pays d'Aix en Provence se mettent en place. Celui du Pays de Martigues existe depuis plusieurs années.

🔍 En savoir plus

Présentation des CLS par l'ARS

CLS Pays de Martigues

Webinaire

"Les coordinations des démarches territoriales de santé : CLS, ASV, CLSM"

Webinaire

"Dynamiques territoriales de santé (CLS, ASV, CLSM) et CPTS : quelle articulation ?"

📰 Actualité : Le CLS « Attractivité » 2023-2028 est lancé sur la ville d'Arles !

Dans un contexte de baisse de l'offre médicale de 1er recours sur la commune la plus étendue de France (750km² soit 7 fois la ville de Paris), le CLS signé entre l'ARS, le CH d'Arles et la Ville d'Arles, vise à **renforcer l'accessibilité au système de santé pour tous grâce au développement de l'offre médicale et à incarner et développer la coopération en santé.**

Dans le même temps, le déploiement d'un **Conseil Local de Santé Mentale** prévu dans le Plan local de Santé Publique du Contrat de Ville de l'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM) est en cours.

L'animation et la coordination de ces outils se déploiera dans un mouvement de partage des diagnostics, de valorisation des actions concrètes afin de répondre aux besoins de la population en matière d'accès aux soins, de prévention et d'inclusion sociale **avec l'appui d'une Coordonnatrice récemment recrutée.**

Contact : Mme Alexandra Coussieu-Martinez, email : a.coussieu@agglo-accm.fr

Actualité : Création d'un CLS / CLSM sur la ville d'Aix-en-Provence et diffusion d'une enquête de santé

Dans le cadre de son CLS, la Direction de la Santé Publique et du Handicap de la ville d'Aix-en-Provence invite tous les citoyens à participer à une grande enquête sur la santé à Aix-en-Provence.

Cette enquête a pour but d'établir un **diagnostic précis des besoins en santé des habitants** et d'orienter les actions municipales et partenariales pour améliorer l'offre de soins et la prévention sur le territoire.



[Lien vers l'enquête](#)

Une nouveauté : les RDV pro

Le **Pôle Infos seniors Durance Alpilles** vous propose depuis le début de l'année, un nouveau format pour vos réunions d'informations : **les RDV Pro** !

Le concept ?

- ⚡ des réunions flashes en Visio
- 🕒 **1h** pour aller à l'essentiel
- 🗣️ Un sujet précis
- 📅 Tous les derniers lundis du mois de **14h à 15h**
- 📺 **En visio-conférence**, pour permettre au plus grand nombre de participer
- ▶️ Des replays disponibles sur notre chaîne YouTube de Provence Santé Coordination

Les trois premiers **RDV Pro** ont eu un véritable succès et ont concerné :

1. « Ma boussole aidant » avec l'AGRIC ARRCO,
2. « Hôpital de jour Soins Somatiques » avec le Centre Hospitalier d'Arles
3. Les évolutions de « l'aide sociale » avec le Conseil Départemental 13

📅 **A vos agendas ! le prochain RDV pro** sera consacré à la présentation du plan OSCAR, de l'ADH et de l'ASIR par les services de la CARSAT **le lundi 28 avril**.

**Inscription au 4ème RDV Pro :
Présentation plan OSCAR**

Votre forte mobilisation dès le premier RDV Pro souligne votre intérêt pour ce format Flash et nous encourage à poursuivre dans cette direction !

Pour plus d'informations/questions, n'hésitez pas à nous contacter directement par mail à l'adresse : p.morillas@groupement-psc.fr

Retrouvez les replays des RDV Pro

La réforme des SMR

Les établissements de **Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)** ont un nouveau cadre réglementaire depuis le 1er juin 2023. Ils modifient leurs offres d'accompagnements, se transforment et se nomment désormais : **Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR)**.

Enjeux :

- ✓ Réaffirmation de la place des **SMR dans les parcours de soins**
- ✓ Adaptation des **prises en charge à l'état de santé** des patients accueillis
- ✓ Reconnaissance du rôle des SMR dans la **prévention et l'éducation thérapeutique**
- ✓ Valorisation de la dimension « **soins** »

Pour ce faire :

- ♦ **Evolution du nombre de mentions (11)** : Polyvalent, Gériatrie, Locomoteur, Système nerveux, Cardio-vasculaire, Pneumologie, Système digestif, Endocrinologie, Diabétologie, Nutrition, Brûlés, Conduites addictives, Pédiatrie et adolescents, Cancer et Hématologie
- ♦ **Mise en place de nouvelles activités d'expertise** telles que troubles cognitifs sévères/addiction, patients amputés appareillés ou non, patients obèses complexes, équipes mobiles de réadaptation...
- ♦ **Nouvelles modalités d'organisation des soins** avec notamment l'obligation de proposer de l'Hôpital De Jour HDJ.



En savoir plus

Le Plan Régional de Santé (PRS) 2023-2028 détaille la réforme en page 114.

[Lien vers le PRS](#)

L'ANAP propose "13 fiches pour tout comprendre".

[Lien vers l'ANAP](#)

Comment orienter un patient ?

Pour répondre aux transformations des SMR, l'outil numérique [VIA TRAJECTOIRE SANITAIRE](#) évolue dans le but de simplifier l'orientation et faciliter le traitement des demandes. **La nouvelle version est disponible depuis le 15 avril.**

L'outil Via trajectoire sanitaire permet aux professionnels de ville et établissements de santé d'effectuer les demande en SMR. Il permet également de gérer une orientation vers une unité d'HAD ou de Soins Palliatifs, ou encore vers le dispositif [PRADO](#) pour les retours à domicile.

Innovation e-Santé Sud (IESS /GRADeS) propose des **webinaires de présentation** du nouveau ViaTrajectoire Sanitaire à destination des prescripteurs et receivers.

Le prochain est prévu le 29 avril à 14h30

[Formulaire d'inscription](#)

Mieux comprendre les impacts de la réforme SMR : le DAC PROVENCE SANTE COORDINATION se mobilise !

Pour mieux appréhender l'évolution des activités et identifier les besoins liés au parcours patient, nous allons proposer aux SMR de notre territoire :

- ✓ **Un questionnaire en ligne**
- ✓ **Un webinaire « Articulations DAC/SMR », prévu le jeudi 19 juin à 13h30**

✦ **Au programme du webinaire :**

- L'appui et le rôle du DAC dans le parcours patient
- Les résultats du questionnaire
- La construction d'articulations DAC / SMR permettant de répondre aux enjeux de la réforme, ainsi qu'aux besoins et attentes des établissements

Les établissements SMR intéressés par ce temps d'échanges peuvent d'ores et déjà s'inscrire avec le lien ci-dessous :

[Webinaire articulation DAC / SMR](#)

Contactez nous !

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 18H00

AU 04 42 642 642

Par mail : coordination@groupement-psc.fr

Via notre site Internet

[ACCÉDER AU SITE](#)

Pour suivre nos actualités venez nous rejoindre sur nos réseaux sociaux :



Cet email a été envoyé à @. [cliquez ici pour vous désabonner.](#)

Directrice de la publication : Audrey GARCIA

Parc Du Golf, Bâtiment 33, 13290 Aix-En-Provence / Les Milles